



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 13-34

Ramez Boutros, Marie-Hélène Rutschowscaya, Sylvie Marchand, Maria Mossakowska-Gaubert

Sondages dans le monastère de Baouit. - 2003.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ????? ?? ??????? ????? ?????? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ??????????? ????????? ??????? ?????? ????? ?? ?? ??????? ?????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard

Baouit. Mission musée du Louvre - Ifao

Sondages dans le monastère de Baouit - 2003

RAMEZ BOUTROS, MARIE-HÉLÈNE RUTSCHOWSCAYA
avec les contributions de Sylvie Marchand et Maria Mossakowska



LE SITE du monastère de Baouit se trouve à environ deux cent quatre-vingts kilomètres au sud du Caire et à quatre-vingts kilomètres au nord d'Assiout, à la lisière des terres cultivées (fig. 1). Totalement ensablé, il forme un *kôm* archéologique qui s'étend sur 930 mètres du nord au sud et sur 410 mètres de l'est à l'ouest avec une excroissance à l'est de 200 sur 225 mètres (fig. 2). La surface du *kôm* est entièrement couverte de buttes plus ou moins massives pouvant atteindre à certains endroits jusqu'à 9 mètres de hauteur par rapport au niveau du désert. C'est cette particularité qui attira l'attention de Jean Clédat, pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, lorsqu'il entreprit de prospection la région en 1900. Cinq campagnes de fouilles, confiées à l'Ifao, se succédèrent de 1901 à 1913¹. Elles mirent au jour deux églises, dites « nord » et « sud », ainsi qu'un grand nombre de salles et de cellules pourvues d'oratoires souvent ornés de peintures murales². Après une interruption de soixante-trois ans, le Service des antiquités de l'Égypte procéda à trois campagnes au nord du *kôm* en 1976, 1984 et 1985³. Les vestiges encore bien visibles sur le terrain laissent apparaître des pans de murs en terre crue, parfois recouverts d'un enduit blanc portant des graffitis ou des dessins à l'ocre.

Membres de la mission : D. Bénazeth, M.-H. Rutschowscaya, J.-L. Bovot, R. Boutros, J. Boerez, S. Griffet, S. Marchand, M. Mossakowska, G. Poncet; le raïs Mohammad Hassan dirigeait une équipe de 21 ouvriers. Mme Samia Abd al-Tawab, directrice de l'inspecteur de Coussieh, et M. Adel Esmat Mohammad, inspecteur, représentaient le Conseil suprême des antiquités de l'Égypte.

1 D. BÉNAZETH, *Baouit : une église copte au Louvre*, Solo 18, Paris, 2002, p. 12-15 et bibliographie p. 62-63; M.-H. RUTSCHOWSCAYA, *Le Christ et l'abbé Ména*, Solo 11, Paris, 1998, p. 9-10 et bibliographie, p. 55.

2 Depuis 1913, de nombreuses études ont été publiées à partir des rapports de fouilles et du matériel exhumé : voir M.-H. RUTSCHOWSCAYA, « Le monastère de Baouit – État des publications », *Divi-*

tiae Aegypti, Wiesbaden, 1995, p. 279-288. Le dernier rapport de J. Clédat est paru à titre posthume : J. CLÉDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouit*, MIFAO CXI, Le Caire, 1999.

3 Des peintures furent déposées au Musée copte du Caire. Voir N. S. ATALLA, *L'art copte. Peintures murales I*, Le Caire, 1989, p. 12-15 et 153. Il n'y eut aucune publication du résultat des fouilles. Cependant les campagnes dirigées par M. Abbas

D'après l'*Historia Monachorum in Aegypto*, rédigée en grec par un moine palestinien qui voyagea en Égypte en 394-395, le monastère de Baouit fut fondé par le moine Apollo vers 385-390. Dans *La Vie de l'abbé Daniel*, qui visita le monastère au VI^e siècle, on apprend qu'il fut accueilli par environ cinq mille moines habitant la région. Ce nombre, même s'il est exagéré, témoigne de la renommée du lieu, confirmée par l'étendue du site et l'importance des structures, des peintures et des sculptures mises au jour. Dès 1902, le partage du produit des fouilles entre l'Égypte et la France conduisit le musée du Louvre, à partir de 1929, et le Musée copte du Caire, à partir de 1939, à créer chacun une «salle de Baouit». Le site devint donc une référence essentielle dans les domaines de l'histoire de l'art et du monachisme, alors qu'une très petite partie du *kôm* avait été fouillée et que restaient en suspens de nombreuses questions : type de monastère ? Existence de deux couvents, un pour les hommes au nord, un pour les femmes au sud⁴ ? Fonctions des structures appelées tantôt «salles» tantôt «chapelles» ? Localisation des églises «nord» et «sud» pour avoir une compréhension de leur environnement⁵ ? Datation du monastère, de ses monuments et du matériel archéologique ? Enfin la fouille des nécropoles pourrait apporter de précieux renseignements pour la connaissance des populations de moines et de civils liés au monastère, des modes d'ensevelissement et permettrait de préciser la chronologie du monastère.

En juin 2002, une première mission de reconnaissance du site⁶ avait permis de situer précisément les seules structures encore visibles en surface fouillées au début du XX^e siècle. Dans la partie nord du *kôm*, il fut possible de repérer un complexe, fouillé par Jean Maspero en 1913, formé d'une cour (n° 2 de Maspero), de deux grandes salles (n° 5, 6) et de salles annexes (n° 1, 3-4, 7-9, 12-17 bis)⁷. Le tracé des salles 5 et 6 était encore bien visible sur le sol, en particulier les restes de la niche placée au centre de la paroi orientale de la salle 5 ainsi qu'une partie du mur sud de la salle 6 qui émergeait des sables sur une hauteur d'environ 40 centimètres⁸ (fig. 3).

Il a été décidé de vérifier si le plan général des fouilles de ce secteur établi par J. Maspero⁹ était fiable. Nous avons donc commencé à dégager la niche de la paroi est de la salle 5 (l. 1,45 m ; P. 1,20 m) ; à 16-24 cm de profondeur est apparu le sol recouvert d'un enduit blanc. Le décor du fond de la niche permettait encore de distinguer l'extrémité des franges du motif de rideau

el-Shennaoui en 1976 et 1984 feront l'objet d'un chapitre dans Abdal-Rahman ABDAL-TAWAB, Peter GROSSMANN *et al.*, *Archaeological Researches of the Egyptian Antiquities Organisation in Christian Monuments of Upper and Lower Egypt*, en préparation.

⁴ En raison de la mention d'une certaine «Ama Rachel, la mère du couvent» dans la salle 40, voir J. MASPERO, *Fouilles exécutées à Baouit*, MIFAO LIX, Le Caire, 1931, p. VI et p. 140.

⁵ L'emplacement de l'église «nord» a été retrouvé dès 2003 par D. Bénazeth et J.-L. Bovot, qui ont commencé à dégager le monument en vue d'en pu-

blier la monographie. Seuls quelques clichés sont publiés dans MIFAO CXI, fig. 184-216, p. 207-216.

⁶ B. MATHIEU, «Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2001-2002», BIFAO 102, 2002, p. 536-539 ; N. GRIMAL et E. ADLY, «Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 2002-2003», Orientalia 73/1, 2004, p. 60-62, fig. 22-23.

⁷ J. MASPERO, *Fouilles exécutées à Baouit*, notes mises en ordre et éditées par Étienne Drioton, MIFAO LIX, Le Caire, 1932, p. V-29 et p. 49-125 ; 1943, pl. I-XXVIII ; voir la fig. 2 de l'article de D. Bénazeth dans ce volume.

⁸ En 2002 étaient encore visibles, sur la paroi est de l'une des niches et sur le pilastre gauche de la porte d'accès à la salle 6, le nom du Christ et les mentions *apa* et *abba* tracés au charbon ; une inscription de cinq lignes du même type fut retrouvée dans les fouilles égyptiennes. Pour Anne Boud'hors, chargée de recherches au Cnrs, il s'agit de graffitis contemporains.

⁹ MIFAO LIX, pl. I.

peint que l'on voit très bien sur la pl. XIII du *MIFAO LIX*¹⁰. Nous avons suivi le tracé du mur est jusqu'aux angles nord-est et sud-est, puis celui du mur nord jusqu'à l'angle nord-ouest, ce qui nous a permis de prendre les dimensions de la salle (environ 15 m sur 5 m) ; nous avons également retrouvé l'escalier donnant accès au nord à la cour (n° 2)¹¹. Ces éléments ont été confrontés avec le plan de Maspero, qui s'est avéré conforme.

Il est apparu inutile de désensabler ce complexe. Le secteur situé à l'est de la salle 6 avait été fouillé par les équipes égyptiennes à la fin des années 70 et au début des années 80.

Les murs nord, est et ouest de la salle 6 ont disparu en raison des prélevements de peintures, opérées au moment des fouilles, au profit du musée du Caire¹² et du musée du Louvre¹³. Le mur sud n'avait pas été concerné, sans doute dans l'idée de continuer les fouilles devant la salle 6, projet qui fut abandonné après la mort de J. Maspero en 1915.

En effet sur son plan, dont le calque est conservé à l'Ifao¹⁴, J. Maspero avait reporté les structures qu'il avait commencé à dégager devant le mur sud de la salle 6. Lors de la publication posthume du *MIFAO LIX*, Clément Robichon reproduisit ces structures en ajoutant les numéros des salles 7, 8, 9 non marquées sur le calque, mais en omettant trois fragments de murs. On voit que la paroi extérieure du mur sud était pourvue de deux niches à fond plat, encadrées de pilastres. L'intérieur de la niche occidentale était divisé en deux par un muret. Entre les deux niches, un mur nord-sud venait buter contre un autre mur est-ouest, séparant ainsi les salles 7 et 8. Le mur sud de la salle 8 fut très partiellement dégagé, son mur est n'apparaissait pas. La salle 7 était limitée à l'ouest par le mur curviligne, formant l'accès à la salle 6, sur lequel venait buter un mur nord-sud dont le retour s'interrompait pour laisser un accès à la salle. Au sud des salles 7-8, la salle 9 était bordée à l'ouest par un mur épais nord-sud (un cercle blanc est marqué sur le plan, dans l'épaisseur du mur: trou? poterie?) et au sud par un mur fragmentaire est-ouest; la partie est n'était pas visible. Une structure, probablement au sol (marche?), le reliait à un mur est-ouest épais, qui constituait la limite méridionale des dégagements. Depuis l'ouest, l'accès à la salle 6 s'effectuait par un seuil puis un corridor formé par le mur curviligne. Pour J. Maspero, les remaniements successifs de tout l'ensemble et plus particulièrement des salles 12, 13, 17, avaient amené à percer une porte au sud-ouest de la salle 6, qui n'avait pas été prévue à l'origine¹⁵. On a d'ailleurs observé, lors des nouvelles fouilles en 2003, que le seuil (II) venait buter contre l'enduit du mur (I).

Seules deux photos publiées par J. Maspero montrent le secteur: la planche IV, B, à droite du cliché; la planche XXVI, A est une vue plus détaillée mais n'est pas décrite dans le texte.

La décision d'effectuer un premier sondage à cet emplacement avait pour objectif la recherche d'une stratigraphie d'un secteur bien situé sur le plan du *kôm*¹⁶.

¹⁰ Voir aussi pl. XII.

¹¹ *MIFAO LIX*, pl. IX, B et XI A.

¹² N.S. ATALLA, *op. cit.*, 1989, p. 27.

¹³ M.-H. RUTSCHOWSCAYA, *La peinture copte*, Paris, 1992, p. 72 et n°s 54-55, p. 78-79.

¹⁴ D. BÉNAZETH, « Calques de Baouit archivés à l'Ifao », dans ce volume, *infra*.

¹⁵ *MIFAO LIX*, p. 23 et 24.

¹⁶ Sondages 1 et 2: voir M.-H. RUTSCHOWSCAYA, « Fouilles du monastère copte de Baouit (Moyenne Égypte), musée du Louvre-Institut français d'archéologie orientale du Caire. Saisons 2002-2003 », *La Revue des musées de France. Revue du Louvre* 2, avril 2004, p. 27-30; D. BÉNAZETH et M.-H. RUTSCHOWSCAYA, « Neue Grabungen im Kloster von Bawit (2003-2004) », *Kemet*, 14/1, Januar 2005, p. 56-59 et p. 99; D. BÉNAZETH, « Recherches archéologiques à Baouit: un nouveau départ », *BSAC*, à paraître; M.-H. RUTSCHOWSCAYA, « Reprise des fouilles françaises à Baouit: Louvre/Ifao 2003 », *Actes du 8^e congrès international d'études coptes*, Paris, 28 juin-3 juillet 2004, à paraître; B. MATHIEU, *BIFAO* 104/2, 2004, p. 673, n° 24.

SONDAGE I

[FIG. 4-5]

En 2002, aucune des structures décrites n'était repérable en surface. En revanche, limitant le sondage à l'est, le mur nord-sud (5)¹⁷ qui prolonge le mur est de la salle 6 (13) et vient buter contre lui en recouvrant l'enduit blanc, était bien visible d'autant plus qu'il fut en partie dégagé sur sa face orientale par les archéologues égyptiens ; il est muni sur sa face ouest de trois contreforts d'inégales épaisseurs. Sur la planche XXVI, A des *MIFAO LIX*, on le distingue parfaitement, mais il ne fut pas porté sur le plan.

En 2003, parmi les structures dessinées sur le calque de J. Maspero, seuls ont pu être identifiés une partie du mur du corridor (10) (L. 1,04 m ; l. 28 cm), le seuil (11) (L. 85 cm ; l. 23 cm)¹⁸, le mur nord-sud (9) (L. 2,56 m ; l. 28 cm) dans le prolongement du seuil, enfin le mur est-ouest (8/8 bis) (L. 4,40 m ; l. 28 cm) qui s'incurve vers le nord à l'extrémité est (fig. 6).

Le dégagement de la couche de remblai (16) a permis de mettre au jour la porte d'accès entre la salle 6 et la salle 7 ainsi que les deux niches dont les parties hautes ont disparu (fig. 7) : (3) = L. 98 cm ; P. 46 cm, et (4) = l. 1,22 m ; P. 47. Sur le seuil en pierre calcaire de la porte (12) (L. 1,24 m ; l. 16,5 cm ; ouverture de 90 cm), encore en place, reposaient deux pierres¹⁹ qui devaient supporter à l'origine les jambages en terre crue (fig. 8). Chaque niche est encadrée par deux pilastres en terre crue aux angles biseautés et dont les bases, en calcaire, portent des moulures horizontales ; une banquette en terre crue remplit la profondeur de la niche (4) sans saillie sur la paroi. Toute la surface (mur, pilastres et banquette) était soigneusement lissée et recouverte d'un enduit blanc.

Au niveau de la salle 8, le soubassement est souligné par un étroit bandeau ocre rouge qui remonte de chaque côté des pilastres ; au niveau de la salle 7, seules quelques traces sont encore décelables. Sur le pilastre gauche de la niche (3) ont été rapidement gravées deux rouelles ainsi qu'un carré barré d'un X. Des vestiges de peinture ocre étaient encore visibles au fond de la niche (4) ; une photo prise en 2002 permet de lire encore quelques lettres coptes tracées dans l'angle est de la niche : εΙC « un seul [Dieu] ? »

Le sondage s'est étendu sur une surface d'environ 120 m². La fouille a permis d'atteindre les structures sous-jacentes aux structures vues par J. Maspero (fig. 9). Une banquette (7) bordée par un étroit muret (6), tous deux en terre crue, venait buter contre le fond de la niche (3) et contre son pilastre gauche, d'une part, puis se prolongeait en s'incurvant pour s'encastrer dans une poche de sable dense (17) passant sous les murs (10), (9), (8) et (25), d'autre part. Avec les murs (9) et (25), elle délimitait une salle plus grande que la salle 7 de Maspero, mais à laquelle nous continuerons de donner ce numéro. Le muret (6) (L. 6,65 m ; l. 26 cm) s'élève à une hauteur de 50 cm au-dessus de la banquette (7). Celle-ci (l. 45 à 98 cm) fut réalisée en terre battue, lisse en surface. Cette structure constitue une séparation entre la salle 7 et la salle 8 (cette dernière correspond aux salles 8 et 9 de Maspero ; il a donc été décidé de lui donner le seul numéro 8) (fig. 10). Les sols en terre battue de la salle 7 (18) et de la salle 8 (19) correspondent au même niveau d'occupation ; ils viennent recouvrir l'enduit blanc des murs (1) et (2).

¹⁷ Nous l'avons dégagé sur une longueur de 6,60 m (limite du sondage) et une hauteur de 1,90 m, mesurée à partir du sol (21) (voir *infra*).

¹⁸ Il correspond à la lettre P dans *MIFAO LIX*, fig. 28, p. 24.

¹⁹ 27,5 × 15,5 × 18 cm ; la pierre de droite a été retrouvée dans le remblai

de la salle 8 et remise à sa place ; elle présentait une encoche à l'un des angles pour l'intégrer à la maçonnerie.

Au fond de la niche (3) et décentré vers la droite, un petit dessin à l'ocre rouge représente un personnage debout de face, vêtu d'une tunique, les bras relevés et tenant une « guirlande » surmontée d'une coquille (fig. 11) ; son emplacement juste au-dessus de la banquette semble indiquer leur contemporanéité d'autant plus que la position des pieds du personnage respecte l'inclinaison de cette structure ; à sa droite et légèrement surélevé, est à demi couché un plus grand personnage dont il ne reste qu'une partie du corps et un bras ; on aperçoit encore les pieds du lit constitués d'éléments tournés (voir *infra* : *Remarques*).

La surface de la banquette (7) est située à 34 cm au-dessus du sol (18) ; le muret (6) fut construit sur une épaisse assise de sable (H. maximum : 65 cm) et atteint une hauteur de 80 cm par rapport au sol (19). Or, sur les parois des murs (2) et (5) ainsi que sur la paroi du muret (6), furent observées les traces d'un sol en terre crue disparu (99), à environ 65-85 cm du sol de terre battue (19). Il est possible que Maspero ait atteint ce sol qui représente la plus récente occupation connue de cette partie du sondage, dans la salle 8.

Sous les sols 18 et 19 est apparu un autre sol couvert d'un enduit blanc (20 et 21) correspondant au mur enduit de la salle 6 (2) (ce sol fut mis en évidence dans l'angle nord-est de la salle 8, il est à environ 31 cm sous le sol 19). Ce type de sol est comparable à celui de la salle 5 et à d'autres salles photographiées par Maspero ; il le décrit comme « dallage de ciment solide » ou de « ciment ordinaire » ou tout simplement de « ciment²⁰ ».

Il a été décidé d'étendre le sondage vers l'ouest au-delà des murs 9 et 25 pour retrouver les états d'occupation qui n'étaient plus visibles au-dessus des salles 7 et 8 (fig. 12). L'accès s'effectuait à travers le seuil (11) par quelques marches en brique crues très détériorées, qui semblent avoir été réparées (traces d'enduit dans l'épaisseur des marches) et qui furent construites sur la poche de sable (17). À cet endroit, la partie supérieure des murs affleurait. Le sondage a consisté à dégager la couche superficielle pour mettre en évidence les structures sous-jacentes.

On accède à un sol en terre battue (101) ; une rampe, bordée d'un muret (102), conduit vers une banquette à deux niveaux (100) enduite de blanc à la partie supérieure et appuyée sur le mur (9). Au sud du mur 8 bis, un sol en terre battue (15) était limité par les arasements des murs (25) et (26). À l'est du mur (25), une structure en plâtre en forme de gouttière (27), encadrée de deux pierres et de briques cuites, pourrait avoir appartenu à un système hydraulique (?) ; près d'une des pierres, au nord, était enfoncé dans le sol un pot en céramique au col large.

Récapitulation

Trois niveaux d'occupation ont été mis en évidence dans ce sondage, dont la profondeur totale est d'environ 1,35 m :

– les sols (20) (21) recouverts d'un enduit blanc, les plus anciens, doivent être contemporains ou presque de la salle 6 ;

²⁰ *MIFAO* LIX, p. 13, 16, 18, 20, 23.

– les sols (18)(19) en terre battue couvrent directement les sols (20) (21), environ 31 cm plus haut.

Dans la salle 7, la banquette (7) repose sur le sol (18). Cette banquette est solidaire du muret (6), qui repose sur 65 cm de sable. Ces deux structures ont été probablement construites pour isoler la salle 7, la salle 8 s'étant alors probablement ensablée.

C'est à ce moment-là que fut tracé, juste au-dessus de la banquette, le dessin à l'ocre figurant l'« orant » et le personnage couché;

– le sol (99), à 65 cm du sol (19), dans la salle 8 pourrait être contemporain de l'occupation des structures retrouvées à l'ouest de la salle 7 et qui venaient recouvrir en partie cette dernière avec les murs (8) et (10).

La céramique

[S. Marchand]

En raison des fouilles pratiquées par J. Maspero, le matériel céramique recueilli n'est pas nécessairement lié aux structures existantes, ni à des faits archéologiques de bonne qualité. En effet, la céramique provient essentiellement du nettoyage réalisé à la surface du sondage et du remblai supérieur (cf. fig. 5, couche 16). La majorité du matériel examiné se situe au VII^e siècle ; on trouve par exemple des gargoulettes à décor peint de points ou de filets en rouge sur engobe blanc, confectionnées en pâte alluviale à dégraissant végétal abondant (fig. 27a, fig. 13 et fig. 27b, fig. 14). On reconnaît également quelques catégories de récipients qui peuvent s'échelonner dans le cours du VIII^e siècle. Cependant, l'absence significative de céramiques à glaçure d'époque arabe sur ce secteur, dans l'état actuel des investigations, suppose un état d'abandon antérieur au IX^e siècle. Parmi les céramiques plus tardives identifiées, on peut citer un bol complet en argile rose qui appartient à la famille des céramiques médiévales d'Assouan ; notre exemplaire porte un engobe orangé clair avec un rehaut peint en noir sur la lèvre (fig. 27c). Ce type de récipient est connu par ailleurs, comme à Tebtynis dans le Fayoum, dans des couches datées de la fin du VIII^e siècle au début du IX^e siècle. Ce sondage a également livré des fragments d'amphores égyptiennes *Late Roman* 5/6 en pâte alluviale (fig. 27d) dont la production, attestée à partir du milieu du VII^e siècle dans le Delta, se poursuit pendant les premiers siècles de l'Hégire.

Les verres

[M. Mossakowska]

Six fragments de verre ont été retrouvés dans le sondage 1. Tout le matériel de ce sondage est non stratigraphié. Les morceaux de verre sont peu caractéristiques. Ils appartenaient vraisemblablement à un bol, à des verres à boire à tige et à une bouteille ou un flacon.

Remarques

1. Valve supérieure de lampe²¹, sond.1.0016-1, retrouvée au sud du sol (15), terre cuite, L. 9,6 cm ; l. 5,6 cm (fig. 15). Le corps de la lampe a été retrouvé indépendamment du bec ; les couleurs différentes de la terre ont probablement été produites par des milieux d'enfouissement différents. La forme circulaire du corps de la lampe s'interrompt de part et d'autre du bec en deux volutes dégénérées. Le trou de remplissage est entouré d'un rang de perles et d'un bandeau saillant bordé de traits rayonnants puis d'un second rang de perles ; sa forme carrée inusitée résulte très probablement d'un réaménagement postérieur. L'anse est en anneau. L'extrémité du bec est noircie par la fumée ; il est orné d'un personnage orant stylisé à grosse tête dont la coiffure est constituée de traits rayonnants. Les deux grands bras écartés et les deux courtes jambes se rattachent directement à la tête ; trois traits forment les mains et les pieds. Un graffito d'un personnage tracé à l'ocre rouge dans la chapelle XLVI peut lui être comparé ; au-dessus de sa tête une inscription mentionne « l'employé de l'Eglise » suivi de « Dieu, garde le diacre Phoibammon²² ». Mais d'autres sites (Saqqâra, Esna, les Kellia) ont conservé des figures schématisées. À propos des Kellia, M. Rassart-Debergh fait remarquer qu'il peut s'agir soit de traces laissées par des visiteurs soit de portraits d'humbles moines²³. Sur un tel objet cependant, l'orant pourrait symboliser l'âme ou la Prière, ou même l'Église²⁴.

Ce type de lampe semble peu courant. Un exemplaire identique, provenant des fouilles italiennes à Antinoë, est daté du v^e siècle²⁵.

2. Scène de banquet, salle 7, niche (3), dessin tracé à l'ocre (fig. 11 et 16).

Un petit personnage se dresse de face, les deux bras relevés ; seules ses jambes ont un remplissage d'ocre. Il est vêtu d'une courte tunique à manches longues, maintenue à la taille par une ceinture. Des galons ornent la bordure inférieure et les poignets. Il semble tenir dans les mains une guirlande (ornée de gemmes?) terminée par des liens²⁶ qui permettaient de la nouer autour de la tête. Elle est surmontée d'une coquille bordée d'un rang du même motif évoquant des gemmes. À sa droite et le surplombant, apparaît un grand personnage à demi couché sur un lit. Le motif est très lacunaire puisqu'une grande partie de la paroi s'est effondrée. On discerne le bras gauche appuyé sur la coquille et sur le dos de lit (?) ; son autre bras semble revenir sur la poitrine pour tenir une coupe à moins qu'elle ne soit tendue devant lui (?). La tête n'est plus visible, mais on devine encore les contours du corps, les galons des manches et de la poitrine. Le cadre du lit, orné d'un motif de chevrons, laisse apparaître le sommier ; il repose sur des pieds constitués d'éléments tournés.

²¹ Les lampes retrouvées dans les fouilles du monastère de Baouit seront étudiées et publiées dans leur ensemble par C. Lyon-Caen, chargée d'études documentaires, musée du Louvre. Je la remercie de m'avoir déjà donné des références de datations.

²² MIFAO CXI, p. 89 et photo 96, p. 96.

²³ M. RASSART-DEBERGH, dans R. Kasser (éd.), *Explorations aux Qouïour Er-Roubâ'iyât. Rapport des campagnes*

1982 et 1983. *Mission suisse d'archéologie copie de l'université de Genève, EK 8184 II*, Louvain, 1994, p. 342-343 et notes 30-31 ; p. 395, fig. 309. Voir aussi EK 8184 III, Louvain, 1999, p. 211, fig. 228 (le personnage est accompagné de l'inscription : « Pitié/David./ Souviens-toi de / moi ! ») ; p. 344, fig. 371.

²⁴ H. LECLERQ, *DACL XII*, 1936, col. 2291-2324 ; A. FAKHRY, *The Necropolis of El-Bagawat in Kharga Oasis*, Le Caire, 1951, p. 76, fig. 67.

²⁵ Antinoë (1965-1968). *Missioni Archeologica in Egitto dell'Università di Roma, Rome*, 1974, p. 101, 20 et pl. 40.

²⁶ Voir par exemple la guirlande surmontant le défunt sur un fragment de sarcophage du musée du Louvre, E 22309. *Les antiquités égyptiennes II. Égypte romaine, art funéraire. Antiquités coptes. Guide du visiteur, musée du Louvre*, Paris, 2001, p. 49.

Les comparaisons iconographiques les plus proches sont curieusement les représentations figurées sur stèles de Kom Abou Billou (I^{er}-IV^e siècles)²⁷. Le défunt est allongé sur un lit et tient une coupe dans la main droite toujours tendue devant lui; il est assisté par de petits orants placés le plus souvent devant lui²⁸. Ici, le personnage « orant » semble réunir deux images figurées sur les stèles coptes: le défunt peut être surmonté d'une coquille ou dressé sous une arcade²⁹. Néanmoins, il pourrait tout aussi bien s'agir d'une guirlande ou d'une réminiscence du linceul porté par les défunts sur les stèles de Kom Abou Billou³⁰.

Le thème du banquet est récurrent dans l'iconographie antique. À l'époque romaine, le défunt est couramment figuré couché sur un lit comme sur les stèles de Kom Abou Billou. La Perse sassanide l'utilisera fréquemment dans l'argenterie pour représenter le roi banquetant au milieu des serviteurs, des danseurs et des musiciens³¹. L'imagerie chrétienne s'en empare pour symboliser le banquet paradisiaque ou le repas eucharistique³².

La présence de la banquette, prête à recevoir des convives, milite en faveur d'une pièce de réception, dès lors identifiée par le dessin occupant le fond de la niche. Il fut tracé à l'ocre avec une économie de moyens mais en soignant les détails ornementaux (plis et galons des vêtements, coquille, pieds tournés du lit, cadre et dos du lit ornés).

SONDAGE 2

[FIG. 17-18]

Le choix du deuxième sondage s'est porté à environ douze mètres au sud-est du premier en raison de la présence de murs, visibles en surface et qui n'avaient jamais été fouillés.

Le dégagement des murs a fait apparaître deux salles 1 et 2. Il a été décidé de limiter le sondage à la moitié de chaque espace, couvrant une surface de 3,60 m est/ouest × 3 m nord/sud.

La salle 1 (fig. 19) était une pièce limitée par des murs recouverts d'un enduit blanc (33), (34), (36); une niche à fond plat avait été aménagée au sud-ouest³³ et l'amorce d'une autre niche fut identifiée à l'est. La fouille a mis en évidence, sous la couche de surface (32), une couche d'effondrement (37) où se mêlaient des briques crues, un fragment concave de la voûte avec son enduit blanc ainsi que des objets variés (voir *infra*). Le sol (51) devait être à l'origine entièrement recouvert d'un enduit blanc, mais fut endommagé dans l'angle sud-est; il se trouve à environ 30-40 cm de la partie supérieure des murs conservés. À la base du mur ouest (36), court une large plinthe à chanfrein (52) également enduite (fig. 20). La même plinthe (60) apparaît le

²⁷ Voir par exemple: F.A. HOOPER, *Funerary Stelae from Kom Abou Billou*, Ann Arbor, 1961; H. D. SCHNEIDER, *Beelden van Bebnasa*, Zutphen, 1982; Abd el-H. ABD EL-AL, J.-Cl. GRENIER, G. WAGNER, *Stèles funéraires de Kom Abu Bellou*, Paris, 1985.

²⁸ Sur une stèle de Kom Abou Billou et sur des sarcophages en bois, le défunt est entouré de personnages sacrifiant sur un autel ou de serviteurs: *ibid.*, n° 171, p. 37 et pl. 46; K. PARLASCA, « Ein

spätromischer bemalter Sarg aus Ägypten im J. Paul Getty Museum », *Alexandria and Alexandrianism. Symposium organised by the J.-Paul Getty Museum 1993*, Malibu, 1996, p. 155-169.

²⁹ I. KAMEL, *Coptic Funerary Stelae. Catalogue général des antiquités du Musée copte*, Le Caire, 1987, n° 104, p. 56 et XLVI; n° 165, p. 64 et pl. LXXVIII.

³⁰ Abd el-H. ABD EL-AL, J.-Cl. GRENIER, G. WAGNER, *op.cit.*, n° 51, p. 20 et pl. 13.

³¹ R. GHIRSHMAN, « Notes iraniennes V: scènes de banquet sur l'argenterie sassanide », *Artibus Asiae XVI*, 1/2, 1953, p. 51-76.

³² Voir par exemple J. WILPERT, *Die Malereien der Katakomben Roms*, Fribourg-en-Brisgau, 1903, Taf. 15, 41, 133.

³³ Son côté gauche est prolongé par une saillie perpendiculaire au mur (34).

long du mur (33) dont la paroi orientale est enduite de blanc indiquant la présence d'une autre pièce à cet endroit. Trois poteries traversaient le sol enduit : deux à l'angle des murs (33) et (34) correspondaient au niveau (37) (sond. 2.0037-3 et 4), l'autre était encastrée dans le sol enduit (51) (sond. 2.0051-1). Un gobelet avait été également enfoui dans l'angle des murs (34) et (36) (sond. 2.0037-2). Il s'agit très probablement d'une pièce de stockage ou d'un cellier.

La salle 2 est attenante, au sud, de ce cellier (fig. 21). Les murs nord (34) et ouest (35) étaient recouverts d'un enduit blanc ; le mur nord a été doublé sur une partie de sa longueur par un simple mur de briques crues (39) ; des traces d'enduit ont été décelées entre les parois accolées. Au niveau de la couche (43), constituée de terre mélangée à des fragments de vannerie, de paille, de tissus en décomposition, ont été mis au jour trois emplacements de foyers (44), (47), (48). Ce sont des structures grossièrement circulaires limitées par des briques crues ou des briques cuites ; dans l'un de ces foyers (47) était fichée une poterie à large embouchure (fig. 22). Au centre de cet espace, et attenant au mur (39), une épaisse couche de cendre (41) était mélangée avec des restes de charbon, de bois, des briques crues pilées, des fragments de verre et de tissus beiges. Il est probable qu'il s'agissait d'une cour à ciel ouvert.

Afin de vérifier s'il existait des structures sous-jacentes, le sondage a été étendu du côté ouest. Sous la couche de surface (50), une couche de sable de couleur grisâtre (55/57) était mélangée à de la cendre, des fragments de métal oxydé, de bois et de tiges végétales, de cordelette, de toile beige, de verres, que l'on retrouve en grande quantité dans la couche sous-jacente (59). À la base du mur (35), sont apparues des coulées de terre crue qui ont servi à la fabrication de ce mur ; il repose, ainsi que le mur (36), sur du sable jaune propre, homogène et meuble (61) sans construction sous-jacente.

La céramique

[S. Marchand]

Les céramiques découvertes immédiatement sous la couche de surface sont en relation avec l'abandon des espaces (salles 1-2). On les trouve dans les couches de recharge sur les sols, ou encore encastrées dans le dernier sol de la salle 1 (cf. fig. 18). Ce sondage présente une surface de fouille réduite mais avec des contextes stratifiés de bonne qualité. Le matériel associé est riche de 61 individus céramiques dont 39 amphores, conservées à l'état de fragment, au sein desquelles on dénombre 14 amphores égyptiennes à pâte brune *Late Roman 7*.

Dans la salle 1 (cf. fig. 17 et fig. 20), trois récipients ont été découverts *in situ*, encastrés, avec leur ouverture placée au niveau du sol enduit, un quatrième étant enfoui dans l'angle du mur. Le premier pot est une gargolette en pâte alluviale à dégraissant végétal à décor peint en rouge et noir sur engobe blanc (sond. 2.0051-1 ; fig. 27 e et fig. 23) ; elle a été décalottée en vue de sa réutilisation dans l'aménagement du sol ; l'intérieur contient les restes de l'enduit qui avait dégouliné. Les trois autres récipients sont également situés au niveau du sol de circulation et ont sans doute été placés à un moment où l'enduit du sol de la pièce avait déjà été endommagé. Il s'agit d'abord d'un large pot complet en pâte alluviale assez fine bien cuite avec un engobe rouge presque brillant (sond. 2.0037-4 ; fig. 27f et fig. 24). Il porte un décor peint en rouge et blanc d'un motif répété quatre fois composé de guilloches et de croix. Le second est une amphore *Late Roman 5/6* complète (sond. 2.0037-3 ; fig. 25) ; son origine n'est pas clairement déterminée, mais son argile de couleur brun « chamois » très sableuse la

distingue pourtant des productions égyptiennes habituelles en pâte alluviale. Enfin, un gobelet de petite taille, confectionné en pâte alluviale brune fine non engobée, a été découvert intact à l'angle du mur (sond. 2.0037-2 ; fig. 27g).

Ces quatre céramiques fonctionnaient avec le dernier état de la pièce. Elles sont datées de l'époque arabe, à partir du VII^e siècle après J.-C. Le reste du matériel examiné comprend des sigillées tardives du *groupe 0*, des marmites, des jattes à décor peint, des amphores égyptiennes en pâte alluviale *Late Roman 5/6*. L'étude de l'ensemble des céramiques exhumées dans les couches d'occupation du dernier état des deux pièces permet de préciser la date de l'abandon des deux pièces du sondage 2 dans la deuxième moitié du VII^e siècle.

Les verres

[M. Mossakowska]

Le sondage 2 a fourni quinze fragments de verre. La datation de ce matériel donne une fourchette chronologique entre la fin du V^e siècle et le début du VII^e siècle apr. J.-C.

Parmi ces fragments se trouvent entre autres quatre morceaux de vitre (22-27 cm de diamètre, rebords arrondis, rebord replié dans un cas), un pied d'assiette (?), décoré avec des traces d'outil, un rebord de flacon arrondi, penché vers l'intérieur, un fragment de panse d'un verre à boire (?) avec un repli précédant le rebord.

* * *

Les deux sondages ont permis de mettre en évidence des structures remontant à l'époque byzantine (VI^e-deuxième moitié du VII^e siècle). Les objets exhumés sont à la fois modestes et liés à l'usage domestique ; ils ont à l'évidence été abandonnés par les occupants au moment de leur départ du monastère. L'absence de céramique glaçurée dans ces secteurs indique que cet événement eut probablement lieu juste après l'invasion arabe et qu'il n'y eut pas d'installation postérieure.

Ces constatations nous ont conduits à entreprendre un troisième sondage à environ vingt mètres à l'est du deuxième, à un endroit où des murs de briques crues épais affleuraient à quelques mètres au sud des fouilles égyptiennes. Ce sondage 3, commencé en 2003, a été transformé en véritable fouille en 2004³⁴.

³⁴ Le sondage 3 est présenté dans les articles cités en note 14 ainsi que par D. BÉNAZETH, « Nouvelle campagne de fouilles à Baouit (2004) », dans

XII^e Journées d'études coptes. Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 19-21 mai 2005, à paraître dans *Les Cahiers de la bibliothèque copte*.

ANNEXE: OBJETS RETROUVÉS EN FOUILLE

● Paroi est de la salle 5

Ostracon, terre cuite, 13 x 6,5 cm (traits à l'encre rouge et trois lettres à l'encre noire)³⁵.

● Sondage 1

En surface

- Fragment de panse de gargoulette F 10 à engobe blanc, décoré de lignes de points peints en brun rouge (sond.1 surf. 2)³⁶ (voir *La céramique, supra*).
- Fragment d'amphore avec *dipinti* rouge - LR7.
- Fragment de baguette effilé, bois (peut-être un style?)

Dans le remblai 16

- Ostracon avec lettres à l'encre noire, terre cuite.
- Ostracon avec huit lignes de lettres à l'encre noire, terre cuite.
- Valve supérieure d'une lampe (sond. 1.0016-1), terre cuite moulée; décor de perles et de pois et traits rayonnant sur le corps; orant stylisé sur le bec (voir *Remarques, supra*).
- Col complet de gargoulette à filtre, F 10 à engobe blanc avec décor peint en brun rouge (sond. 1.0016-4) (voir *La céramique, supra*).
- Col d'amphore égyptienne LR 5/6 (T 72).
- Gobelet complet en pâte d'Assouan, ruban noir et ocre irrégulier sur la bordure.
- Deux fragments de corde (l'un était fixé dans le mur 9).
- Verre :
 - deux tiges (lampe, verre à boire?);
 - fond (bouteille?);
 - fragment avec fils de verre vert appliqués;
 - fragment avec décor tiré;
 - fragment d'un rebord d'assiette (?).
- Fragment de crochet, bronze.
- Onze jetons (?) en plâtre peint.
- Fragment de cuir (?) enroulé.

● Sondage 2

Salles 1 et 2

Surface (32)

- Fragments de céramique (amphore³⁷, marmites, coupe, plat de cuisson, bol).
- Fragments de verre.
- Fragments de bois.

Couche 37

- Céramiques et fragments : lampe datée du VII^e siècle (sond. 2.0037-1) (fig. 26), vases de stockage, gargoulette, marmites, coupes, plat, amphores.
- Gobelet sans pied (sond. 2.0037-2).
- Pot de stockage à fond arrondi encastré dans le sol (sond. 2.0037-3; T71) (voir *La céramique, supra*).
- Pot de stockage complet à décor peint encastré dans le sol (sond. 2.0037-4; T83/F9A) (voir *La céramique, supra*).
- Fragment de mortier, granit gris.
- Fragment de marbre blanc.
- Fragments de cordes et cordelettes.
- Fragments de vannerie et de natte.
- Fragments de verre (vitre, pied d'assiette (?), rebord de bol ou de verre à boire).
- Objet en cuir fragmentaire.
- Fragments d'os.
- Fragments de bois.
- Fragments de métal corrodés, fragment de chaîne.
- Noyaux de pêches, de dattes.
- Textiles³⁸ : touffe de laine et de fibres végétales, toiles de lin beige.

Couche 51

- Moitié de gargoulette avec décor peint brun encastrée dans le sol (sond. 2. 0051-1; T51/F10) (voir *La céramique, supra*).
- Fragment de crapaudine, calcaire, retrouvé dans la gargoulette (sond. 2.0051-1).

³⁵ Les ostraca seront ultérieurement étudiés et publiés par Florence Calamant, ingénieur d'étude, musée du Louvre.

³⁶ Certains objets particuliers et qui sont cités dans le texte sont accompagnés de leur numéro de fouille.

³⁷ Les amphores du sondage 2 seront publiées par S. MARCHAND et D. DIXNEUF, «Amphores et conteneurs égyptiens et importés du VII^e siècle apr. J.-C.-Sondages récents de Baouit (2003-2004)», *CCE* 8, à paraître.

³⁸ L'étude des textiles sera réalisée par Roberta Cortopassi, collaboratrice scientifique au département des antiquités égyptiennes, musée du Louvre.

Couche 94

- Verre: fragment d'une vitre.

Couche 38

- Céramiques et fragments (bols, plats).
- Cordelette tressée en crin et fragments de cordes.
- Fragments de verre (vitre, rebord d'un flacon arrondi, col d'un flacon, panse de verre à boire (?), bol ou verre à boire).
- Fragment de bois.
- Noyau de pêche.
- Fragments d'os.
- Fragments de métal corrodé.
- Nombreux fragments de toile de lin beige, touffe de fibres végétales et de laine.

Couche 43

- Fragment de tissu en lin beige.

Extérieurs est et ouest

Surface (50)

- Nombreux fragments de céramiques (pot de stockage, amphores, marmites, jarre, coupe, gargoulette).
- Quatre fragments de verre.
- Deux pièces de monnaie érodées.
- Petit bouchon (?), terre crue.
- Nombreux fragments d'os.
- Nombreux fragments de bois.
- Fragment de toile beige.
- Touffe de fibres végétale.
- Cordelette.

Couche 55/57

- Céramiques et fragments (amphore, jatte, casserole, bols, plat, coupe).
- Fragments de verre: pieds de bols.
- Fragments de corde et cordelette.
- Fragments de bois.
- Fragments de métal corrodés.
- Fragments de toile de lin beige, fragment de galon broché.
- Fragments d'os.

Couche 59

- Fragments de céramiques (amphore, bols, marmite, vase à eau, coupe).
- Fragments de cordelette.
- Fragment de vannerie.
- Touffe de crin.
- Fragments d'os.
- Fragments de bois.
- Fragments de métal corrodé.
- Fragments de toile de lin beige.
- Fragment de bouclé de laine.

Couche 61

- Fragment de verre.
- Fragments d'os.
- Fragments de métal corrodé.
- Deux fragments de toile de lin.

- Étude archéozoologique
[Wim Van Neer]³⁹

L'analyse archéozoologique a démontré la présence dans les sondages 1 et 2 d'animaux domestiques classiques (boeuf, ovicaprins, porc). Parmi les restes de poissons, on a identifié un grand cyprinidé (/Barbus/ ou /Labeo/) et au moins trois genres de poissons-chats (/Clarias/, /Synodontis/ et /Bagrus/).

³⁹ Archéozoologue à l'Institut des sciences naturelles de Belgique (Bruxelles).

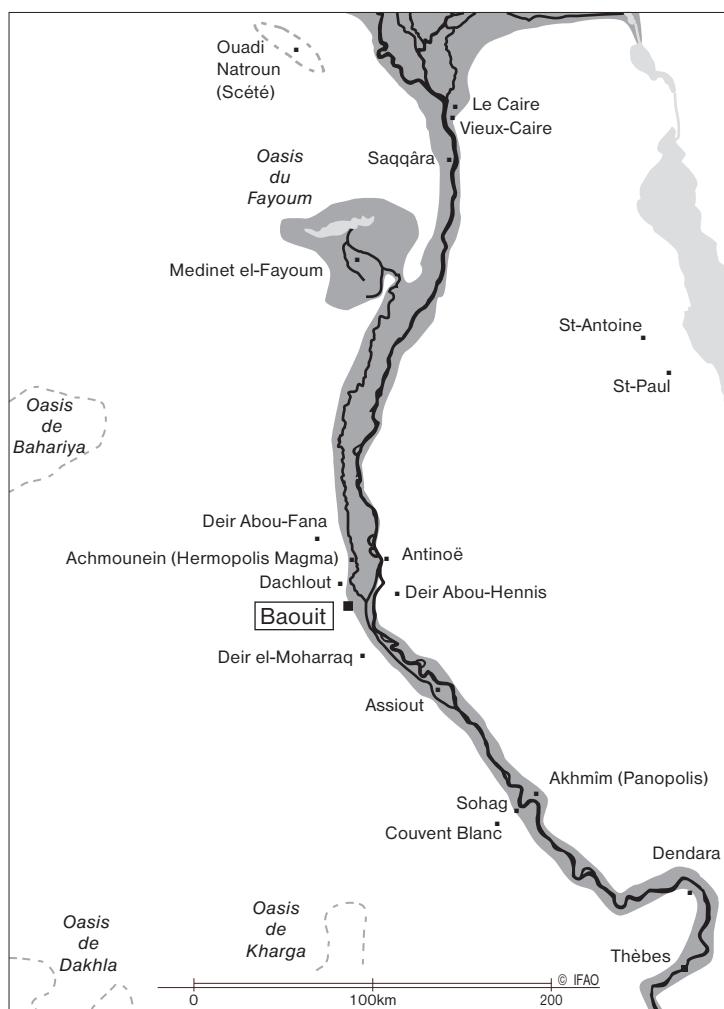
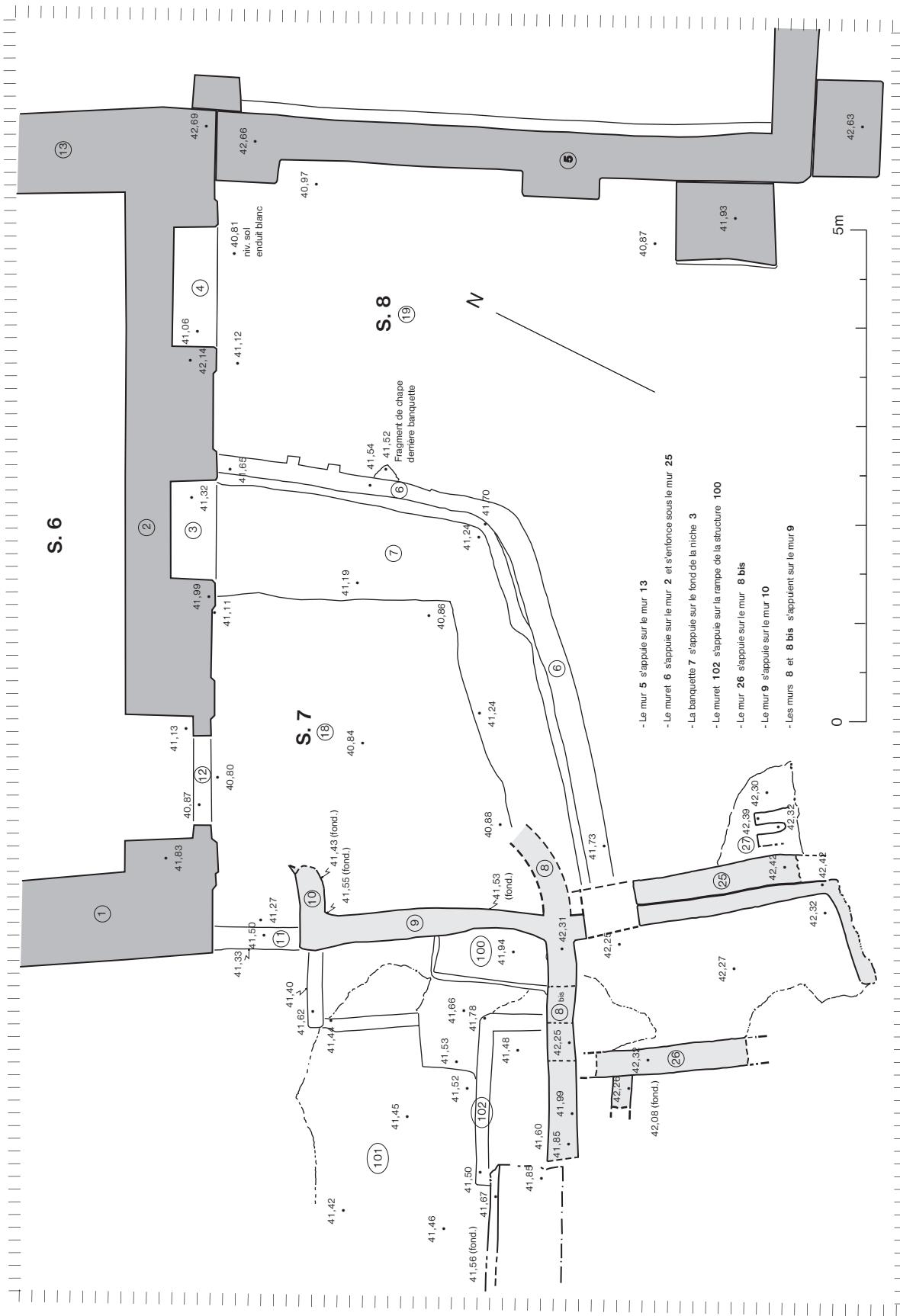


FIG. 1. Carte de l'Égypte.

FIG. 2. Vue du *kôm* archéologique depuis la falaise.

FIG. 3. Mur sud de la salle 6 émergeant des sables.



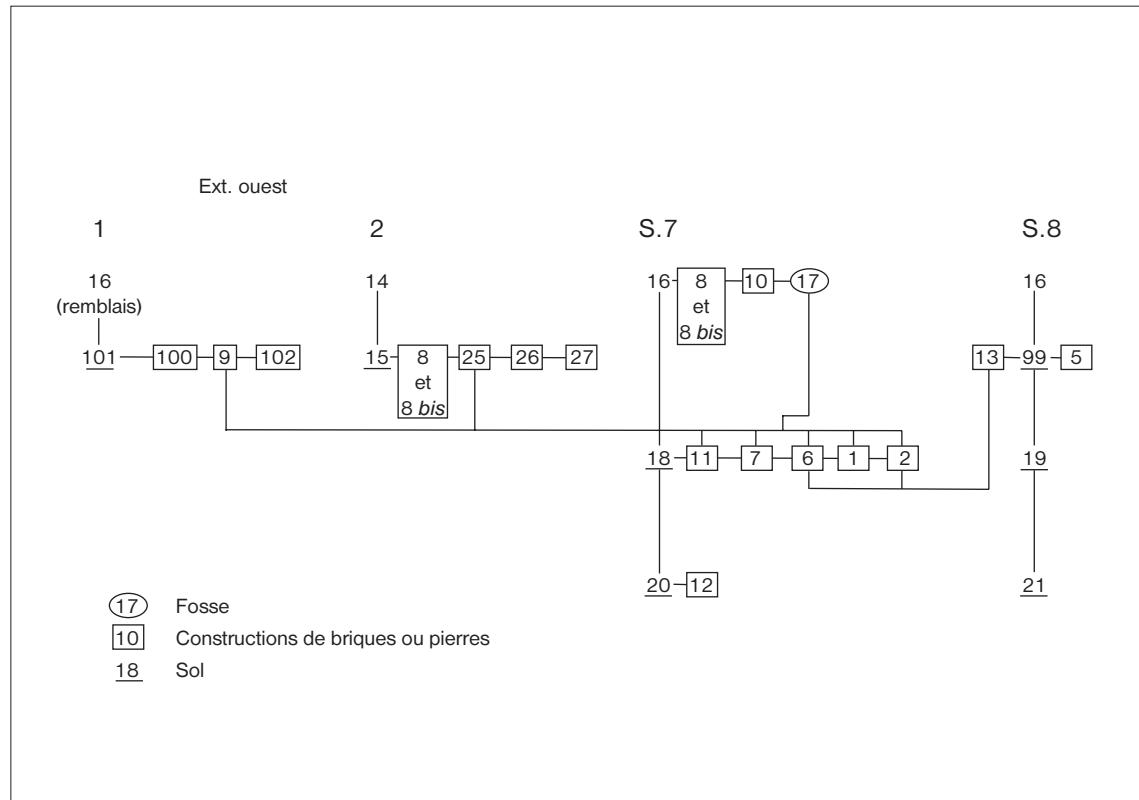
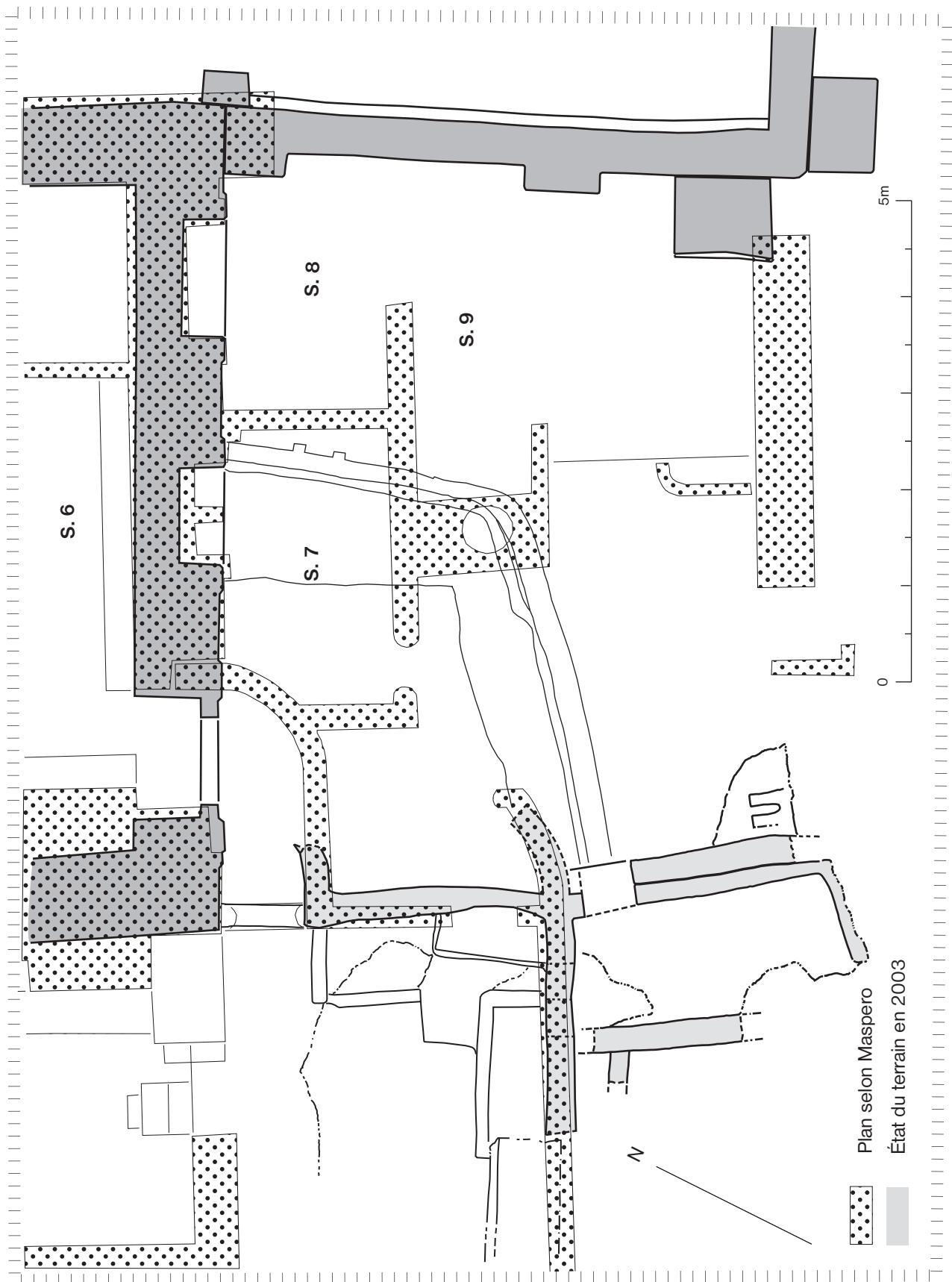


FIG. 5. Diagramme stratigraphique du sondage 1.



© Baouit / J.-L. Bovot



FIG. 7. Sondage 1 vu vers le nord.

© Baouit / J.-L. Bovot



FIG. 8. Sondage 1: seuil (12) entre la salle 6 et la salle 7.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 9. Sondage 1 vu vers le nord-est: muret (6) et banquette (7).

© Baouit / G. Poncet



FIG. 10. Sondage 1 vu vers le sud.

© Baouit / J.-L. Bovot



FIG. 11. Sondage 1: dessin tracé à l'ocre dans la niche 3.

© Baouit / G. Poncet

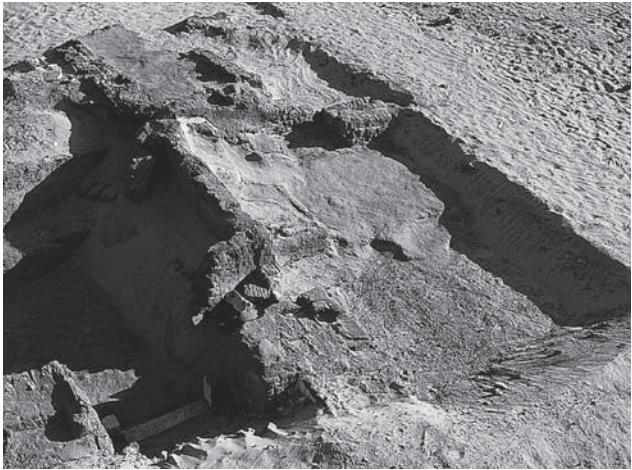


FIG. 12. Sondage 1 vu vers le sud-ouest.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 13. Fragment de panse de gargoulette, sond.1. surf.2.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 14. Col de gargoulette, sond.1.0016-4.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 15. Valve supérieure de lampe, sond.1.0016-1.

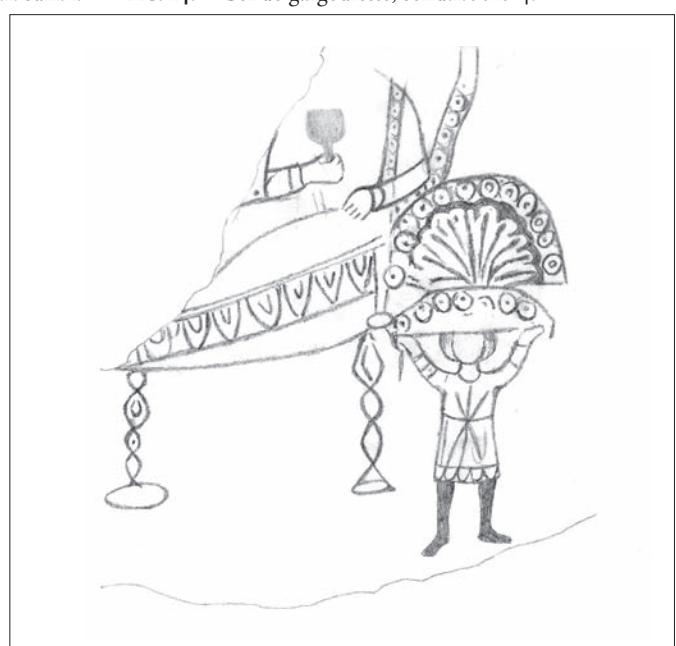


FIG. 16. Sondage 1: relevé du dessin tracé à l'ocre dans la niche 3 (Florence Babled), voir fig. II.

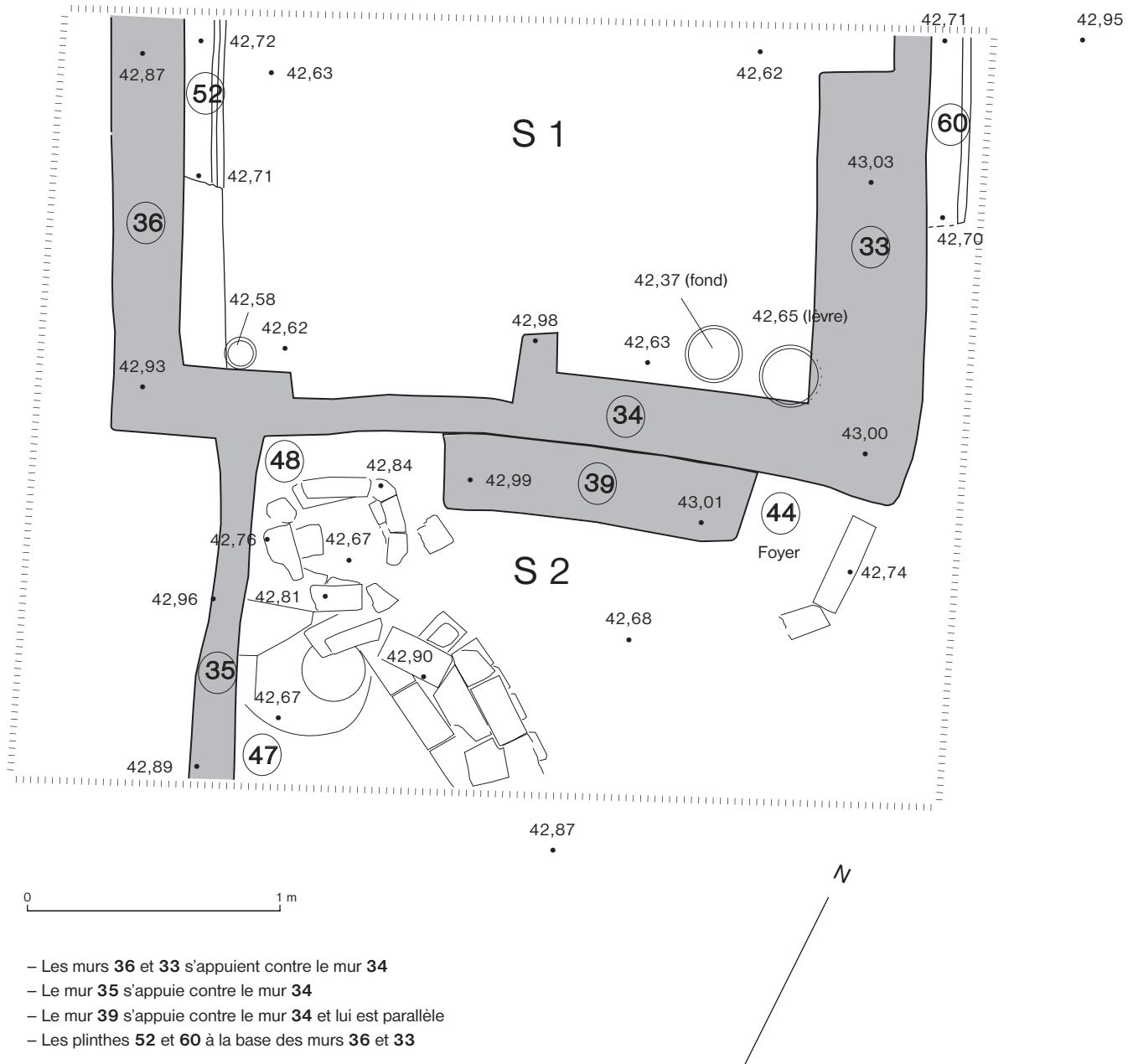


FIG. 17. Plan du sondage 2 par Ramez Boutros.

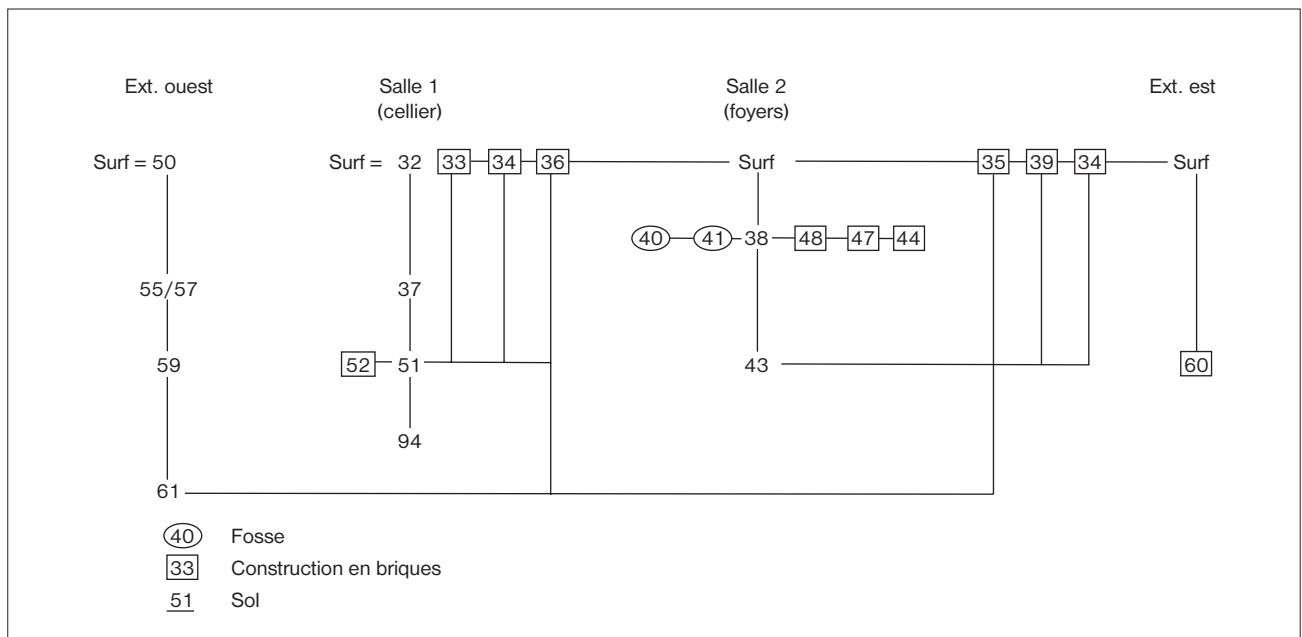


FIG. 18. Diagramme stratigraphique du sondage 2.



FIG. 19. Sondage 2 vu vers le sud.



FIG. 20. Sondage 2, salle 1.



FIG. 21. Sondage 2 vu vers le nord.



FIG. 22. Sondage 2: foyers.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 23. Moitié inférieure d'une gargoulette, sond.2.0051-1.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 24. Pot de stockage, sond.2.0037-4.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 25. Amphore Late Roman 5/6, sond.2.0037-3.

© Baouit / G. Poncet



FIG. 26. Lampe en terre cuite, sond.2.0037-1.

